

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 01E -Science de l'ergothérapie 1			
Code	PAEG1B01ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	96 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be) Valérie GOUBE (valerie.goube@helha.be) Bruno PLUMAT (bruno.plumat@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE introduit les concepts de base liés à la pratique de l'ergothérapie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.5 Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapeutique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable, seul de :

- (1) de maîtriser le concept de l'occupation humaine.
- (2) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine.
- (3) de connaître et expliquer les différentes classifications internationales telle que la CIF et PPH.
- (4) d'identifier et d'expliquer les critères métrologiques liés à l'évaluation.
- (5) récolter et analyser des données prises durant les différentes séquences de cours

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG1B01ERGA	Méthodologie, didactique et analyse des modèles 1	24 h / 2 C
PAEG1B01ERGB	Pratique de l'évaluation	12 h / 1 C
PAEG1B01ERGC	Fondement de l'ergothérapie	48 h / 4 C
PAEG1B01ERGD	Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 1	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B01ERGA	Méthodologie, didactique et analyse des modèles 1	20
PAEG1B01ERGB	Pratique de l'évaluation	10
PAEG1B01ERGC	Fondement de l'ergothérapie	40
PAEG1B01ERGD	Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie, didactique et analyse des modèles 1			
Code	16_PAEG1B01ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie GOUBE (valerie.goube@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Lors des 12 premières heures de cette activité d'apprentissage, l'étudiant aura l'occasion de prendre conscience de son fonctionnement et sa manière de s'approprier la matière à connaître et maîtriser. Il aura à sa disposition des outils pour l'aider à être pertinent dans sa façon de comprendre et d'apprendre les cours.

Lors des 12 dernières heures, l'étudiant devra, parmi plusieurs articles se rapportant aux thématiques du cours de fondements de l'ergothérapie, choisir l'article le plus pertinent selon des critères établis préalablement ensemble. Il devra ensuite mettre en évidence le fil conducteur de cet article et amorcer une analyse de ce texte. Ce travail est une première étape du cours de méthodologie qui se donnera tout au long des 3 blocs et qui doit les préparer à la réalisation de leur TFE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

- (1) Identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine. (C1.2)
- (5) récolter et analyser des données prises durant les différentes séquences de cours (C5.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie 1 (12h):

- prise de note
- comment bien faire un résumé
- identifier son profil d'étude
- gestion du temps
- le mind mapping
- faire son planning d'étude

Partie 2 (12h):

- utilisation du catalogue du centre de documentation.
- analyse d'articles

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux pour aborder les points théoriques,

- Exercices pratiques individuels,
- Exercices pratiques en petit groupe .

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignants et support disponible en ligne.

Ouvrages de référence

- GIORDAN A., SALTET J., « Apprendre à apprendre », 2012, éd. Flammarion
- WEBER H., « objectif mémoire, au lycée et à l'université, (re)trouvez le goût de travailler avec plaisir et efficacité », 2013, éd. Eyrolles, Paris.
- DE KIETELE R., DE ROO-ADRIANS S., DRAIME J. et al., Question(s) de méthode-comment étudier à l'université?, 12^e édition, 2002

Supports

ppt, vidéo,...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour la 1^{ère} partie du cours: Après chaque séance de pratique, les étudiants devront réaliser un travail réflexif sur la technique utilisée. La présence et la participation au cours sera également évaluée.

Pour la 2^{ème} partie du cours : en groupe, sélection d'articles en lien avec le cours de fondement de l'ergothérapie, rédaction d'un résumé et d'un mindmapping sur base d'une recherche affinée.

Intervenants: Brassat Emilie, Gigounon Sophie, Goube Valérie.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50			Evc	50
Période d'évaluation	Trv	50			Trv	50

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note obtenue en évaluation continue du Q1 est automatiquement reconduite en Q3.

Les étudiants qui ont un taux supérieur à 20% d'absence injustifiée, peuvent de voir refuser l'accès à l'évaluation.

Intervenants de l'aa: Brassat Emilie, Gigounon Sophie, Goube Valérie.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pratique de l'évaluation			
Code	16_PAEG1B01ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno PLUMAT (bruno.plumat@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Lors de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera amené à découvrir, comprendre et appliquer les concepts d'évaluation employés dans le cadre de l'ergothérapie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable, seul de :

- (1) de maîtriser le concept de l'occupation humaine.(C4.1)
- (2) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine.(C4.1)
- (4) d'identifier et d'expliquer les critères métrologiques liés à l'évaluation. (C4.5,
- (5) récolter et analyser des données prises durant les différentes séquences de cours (C1.1, C1.4, C1.5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction et définition du concept d'évaluation
- Définition des critères métrologiques d'une évaluation
- Méthodologies évaluatives employées en ergothérapie

Démarches d'apprentissage

- Mise en situation au travers d'outils employés dans le cadre de la profession
- Analyse critique et démarche réflexive relatives aux méthodologies évaluatives utilisées en ergothérapie

Dispositifs d'aide à la réussite

disponibilité de l'enseignant et proposition d'exercices supplémentaires

Ouvrages de référence

J.-M. CAIRE, « Nouveau guide de pratique en ergothérapie : entre concepts et réalités. », Ed SOLAL, édition 2008
JP MAHIAN, "Vérification des compétences exécutives en résolution de problèmes", Ed SOLAL, 1re édition 2013

Supports

PPT/séquences filmées/Outils concrets d'évaluation

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit établi sur base de questions ouvertes relatives aux situations et contenus évoqués lors des séquences pédagogiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondement de l'ergothérapie			
Code	16_PAEG1B01ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de fondement de l'ergothérapie a pour objectif de poser les bases de la théorie relative à la profession d'ergothérapeute. L'étudiant découvrira et maîtrisera à la fin de ce cours les paradigmes et les concepts qui sous tendent l'ergothérapie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable, seul de :

- (1) de maîtriser le concept de l'occupation humaine.(C1.1, C1.2, C1.4, C4.1)
- (2) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine.(C1.1, C1.2, C1.4, C4.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Définitions de l'ergothérapie ;
- Compréhension et maîtrise des concepts de base essentiels à l'ergothérapie (autonomie, indépendance, participation sociale,...)
- Ouverture à l'évolution des différents paradigmes de la profession;
- Comprendre la place de l'ergothérapie dans le modèle écologique;
- Compréhension et maîtrise du processus ergothérapique;
- Compréhension et maîtrise du dossier ergothérapique;
- Ouverture sur les différents domaines de l'ergothérapie;
- Introduction aux différents modèles en ergothérapie.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux ;
- Réflexion sur base de documents divers ;
- Travaux pratiques autour des concepts.

Dispositifs d'aide à la réussite

- examen blanc en novembre
- disponibilité des enseignants
- ppt disponible sur Claroline

Ouvrages de référence

J.-M. CAIRE, « Nouveau guide de pratique en ergothérapie : entre concepts et réalités. », Ed SOLAL, Marseille 2008, pp358
R. HAGEDORN, « foundations for practice in occupational therapy », Ed Churchill Livigstone, TORONTO, third edition 2001
E. TOWNSEND, H. POLATAJKO, Habilitier à l'occupation Deuxième édition, CAOT Publications ACE, pp487, Ottawa 2013
S. MEYER, « De l'activité à la participation » ; Ed De Boeck , Collection Ergothérapie Solal, mars 2013, 288

Supports

ppt

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit composé de questions ouvertes

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Intervenants: Brassat Emilie, Leroy Cécile.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 1			
Code	16_PAEG1B01ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours de séminaire de réadaptation va permettre à l'étudiant de se familiariser avec les grilles de classification nécessaires à la prise en charge ergothérapique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, seul de :

(3)

de connaître et expliquer les différentes classifications internationales telle que la CIF et PPH. (C1.1, C1.2, C1.4)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- introduction aux notions de réadaptation
- Apprentissage des différentes classifications nécessaires à la pratique professionnelle au sein d'une équipe pluridisciplinaire: Classification Internationale du Fonctionnement et du handicap (CIF) et le Processus de Production du Handicap.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux
lecture et réflexion sur base de documents divers

Dispositifs d'aide à la réussite

Examen blanc
Disponibilité de l'enseignant aux questionnements des étudiants

Ouvrages de référence

CIF PPH

Supports

power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit comprenant des restitutions pures ainsi que des exercices réflexifs.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 02E -Science fondamentales et biomédicales 1			
Code	PAEG1B02ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be) Mathieu STORME (mathieu.storme@helha.be) Frédéric DIERICK (frederic.dierick@helha.be) Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Sont introduits dans cette unité d'enseignement différents outils visant à modéliser et analyser des données scientifiques et des systèmes complexes ayant trait au corps humain ou aux diverses technologies rencontrées par l'ergothérapeute dans l'exercice de sa profession. Ces outils sont de différentes natures. Premièrement, les concepts physiques de base sous-tendant la mécanique, l'électricité et l'optique permettent une modélisation de systèmes complexes aboutissant à des prédictions chiffrées quant au comportement du système étudié. Deuxièmement, les statistiques apportent un éclairage sur les tendances émergeant d'un grand nombre de données mesurées. Les paramètres de position et dispersion (moyenne et écart-type notamment) permettent de structurer ces données et d'en donner une vision synthétique. Troisièmement, l'étude de la marche normale consistera en une première approche de l'analyse du corps humain en mouvement et fera appel à différents concepts enseignés en sciences appliquées et en statistiques, ainsi qu'en mettant à l'honneur le vocabulaire anglo-saxon en lien avec l'analyse de la marche humaine. Cette stratégie pédagogique permet d'articuler cette activité d'apprentissage avec l'activité concernant les textes scientifiques en anglais. Enfin, la langue majoritairement utilisée dans la littérature scientifique en général et dans le domaine paramédical en particulier étant l'anglais, il est nécessaire pour le futur ergothérapeute de se familiariser avec les aspects scientifiques de cette langue.

Les activités d'apprentissage seront structurées de manière à favoriser une vision intégrée des concepts abordés.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant seul, face à une situation-problème disciplinaire formulée en langue français ou anglaise (mécanique, statistique, étude de la marche) :

- I. identifie les données et concepts théoriques pertinents en lien avec la finalité de l'énoncé (C1, 1.1);
- II. traduit de manière adéquate les concepts abordés de la langue anglaise vers la langue française (C5, 5.2) ;
- III. organise et présente les données selon les normes scientifiques établies, notamment en terme de précision et d'unités (C1, 1.3 ; C5, 5.1) ;
- IV. explicite la méthode permettant de résoudre l'exercice et l'applique en vue d'obtenir le résultat demandé (C1, 1.6) ;
- V. analyse les résultats obtenus en les contextualisant dans le cadre de la situation-problème envisagée (C1, 1.2) ;
- VI. présente et synthétise les résultats obtenus en utilisant les outils de communication scientifique adéquats (mathématique, langue française) (C5, 5.1 & 5.2).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG1B02ERGA	Statistique	24 h / 2 C
PAEG1B02ERGB	Sciences appliquées	30 h / 3 C
PAEG1B02ERGC	Etude de la marche normale et pathologique 1	12 h / 1 C
PAEG1B02ERGD	Textes scientifiques en anglais 1	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B02ERGA	Statistique	20
PAEG1B02ERGB	Sciences appliquées	30
PAEG1B02ERGC	Etude de la marche normale et pathologique 1	10
PAEG1B02ERGD	Textes scientifiques en anglais 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée

faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistique			
Code	16_PAEG1B02ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'assimilation des concepts de base de la statistique descriptive ainsi que la compréhension de l'information véhiculée par les différents éléments statistiques envisagés.

Elle propose d'initier l'étudiant aux techniques et méthodes utilisées dans les plans expérimentaux, notamment par la lecture critique d'articles scientifiques et la compréhension des procédures statistiques utilisées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement O2 « Sciences de l'activité humaine 2 ». Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- Mettre en œuvre une démarche de résolution de problèmes en lien avec une récolte d'information : calculer les paramètres statistiques relatifs à des recueils de données (paramètres de position, paramètres de dispersion notamment) (C1,1.6);
- Récolter et analyser des données prises durant les différentes séquences de cours en s'appuyant notamment sur une littérature scientifique : interpréter l'information véhiculée par les paramètres statistiques calculés ou mentionnés dans des articles scientifiques ; organiser et présenter des données métriques et non métriques ; représenter graphiquement des recueils de données, en choisissant le graphique le plus pertinent (C5, 5.1).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Notion de population et d'échantillon.
2. Type de données, Organisation des données en tableaux
3. Paramètres de position
4. Paramètres de dispersion
5. Représentations graphiques
6. Loi normale, types de courbes, loi normale centrée réduite
7. Comparaison statique: notes pondérées; gains, notes z

- 8. Comparaison dynamique: Corrélation
- 9. Introduction aux tests statistiques

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral mêlant théorie et exercices résolus de manière interactive.

Séances d'exercices durant lesquelles l'étudiant avance à son rythme pour solutionner des exercices d'application, de conceptualisation et de fixation. Une aide individuelle est apportée lors de difficultés de compréhension ou de résolution.

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors des séances d'exercices, analyse personnalisée des démarches et du raisonnement de l'étudiant en difficulté face à un exercice.

Séance de questions-réponses en fin d'activité d'apprentissage.

Examen blanc et correction commentée de celui-ci.

Ouvrages de référence

Goldfarb, B., Pardoux, C.(2013). Introduction à la méthode statistique ; statistique et probabilités, cours et exercices corrigés. Paris : Dunod.

Py, B. (2007). La statistique sans formule mathématique. Paris : Pearson Education.

Supports

Documents de référence (notes de cours et recueil d'exercices+ corrigé) disponibles sur connectED.

Diaporama en support à l'exposé magistral.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen est un examen écrit comportant deux parties : une partie QCM et une partie à questions ouvertes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Aucune

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences appliquées			
Code	16_PAEG1B02ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Matthieu STORME (mathieu.storme@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de sciences appliquées présente diverses notions scientifiques reliées principalement aux mathématiques et à la physique. Ces notions seront abordées dans le but de fournir aux étudiants des outils permettant d'analyser de manière qualitative et quantitative des techniques et équipements pouvant être rencontrés dans la pratique professionnelle de l'ergothérapeute.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement 02 « Sciences de l'activité humaine 2 ». Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- de mettre en œuvre une démarche de résolution de problèmes en lien avec une récolte d'information : énoncer, démontrer et expliquer avec le vocabulaire approprié les principes et les lois abordés au cours ; collecter les informations essentielles parmi les notions abordées au cours de manière à présenter une réponse synthétique (C1, 1.1);
- d'appliquer les principes fondamentaux associés aux sciences appliquées, plus particulièrement la Physique : analyser une situation-problème en trois étapes (C1, 1.3):
 - identifier les données et les principes théoriques qui sont pertinents à son étude,
 - développer un cheminement clair et structuré permettant de relier le but à la situation initiale en utilisant aussi bien le formalisme mathématique adéquat que la langue française,
- obtenir des valeurs numériques et interpréter le résultat final dans le contexte de l'énoncé (C1, 1.6).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Sont abordées les notions suivantes :

- Mathématiques de base : fractions et règle de trois, notation scientifique, équations du premier et du second degré, diagramme cartésien, fonctions exponentielles et logarithmes, vecteurs,...
- Structure de la matière : atomes, électrons, noyaux,...
- Statique : forces et moments de force, conditions de la statique, poids et centre de gravité, forces particulières, machines simples,...
- Résistance des matériaux : loi de Hooke, traction, compression, module de Young,...
- Dynamique : position, vitesse et accélération, travail d'une force, énergie,...

- Mécanique des fluides : pression, viscosité, tension de surface, hydrostatique, caractérisation d'un écoulement, débit, équation de continuité, équation de Bernoulli ,...;
- Electricité : intensité, différence de potentiel, résistance, puissance, loi d'Ohm, circuits ohmiques, énergie électrique,
- Optique géométrique : rayons lumineux, lentilles, foyers, réflexion, réfraction, ...

Démarches d'apprentissage

Cours magistral mêlant théorie et exercices résolus de manière interactive (étudiants/étudiants ou étudiants/enseignant).

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors des séances d'exercices, analyse personnalisée des démarches et du raisonnement de l'étudiant en difficulté face à un exercice.

Séance de questions/réponses à la fin de l'activité d'apprentissage.

Ouvrages de référence

Kane, J., & Sternheim, M., 2007. Physique, Dunod.

Supports

Diaporamas disponibles sur Claroline ;

Compléments d'informations et résolution d'exercices au tableau.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit individuel portant sur la théorie vue au cours et des exercices s'y rapportant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude de la marche normale et pathologique 1			
Code	16_PAEG1B02ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric DIERICK (frederic.dierick@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La marche est la forme de mouvement humain la plus importante et son étude relève, par conséquent, d'une grande importance dans la formation de l'ergothérapeute.

L'intention pédagogique principale de ce cours est d'aborder la théorie de l'analyse de la marche normale dans ses aspects biomécaniques et physiologiques, et ce y compris les méthodes d'investigation, afin de préparer l'apprenant à pouvoir aborder la compréhension des limitations locomotrices résultant de déficiences d'étiologies variées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement 03 « Sciences de l'activité humaine 2 ». Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- identifie les données et concepts théoriques pertinents en lien avec la finalité de l'énoncé (C1, 1.1);
- organise et présente les données selon les normes scientifiques établies, notamment en terme de précision et d'unités (C1, 1.3 ; C5, 5.1)
- analyse les résultats obtenus en les contextualisant dans le cadre de la situation-problème envisagée (C1, 1.2).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Variables spatio-temporelles, cinématiques, cinétiques, électromyographiques et énergétiques

Démarches d'apprentissage

Cours magistral agrémenté de diapositives et explications complémentaires au tableau.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des apprenants.

Ouvrages de référence

Winter DA: The biomechanics and motor control of human gait: normal, elderly and pathological. 2nd edition. Waterloo: University of Waterloo Press, 1991.

Vaughan CL, Davis BL, O'Connor JC: Dynamics of human gait. Champaign: Human Kinetics Publishers, 1992.

Inman VT, Ralston HJ, Todd F: Human walking. Baltimore: Williams & Wilkins, 1981.

Supports

Diaporamas disponibles sur la plate-forme pédagogique ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit individuel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Textes scientifiques en anglais 1			
Code	16_PAEG1B02ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement « Sciences biomédicales 1 ». Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels (C1, 1.1)
connaître le vocabulaire anglais associé aux concepts professionnels (C5, 5.1 & 5.2)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours de textes scientifiques en anglais vise à développer les techniques nécessaires à la compréhension de textes scientifiques ergothérapeutiques ainsi qu'à approfondir l'apprentissage du vocabulaire médical de base et ergothérapeutique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Lectures, traductions et exercices basés sur le vocabulaire médical généraliste et le vocabulaire ergothérapeutique.
Révision et/ou acquisition des notions grammaticales et lexicales anglaises nécessaires à la bonne compréhension des documents.

Démarches d'apprentissage

Lecture commentée et exercices basés sur des textes médicaux et ergothérapeutiques
Exposés magistraux, analyse et travail en groupe, analyse et travail personnel

Dispositifs d'aide à la réussite

Correctifs de certains exercices disponibles sur Claroline
Séances de travaux dirigés, réponses individualisées.

Ouvrages de référence

www.wordreference.com : dictionnaire EN-FR/FR-EN en ligne

<http://www.merriam-webster.com> : dictionnaire médical en ligne, termes en EN.

<http://www.btb.termiumpius.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra> : La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada

<http://ajot.aota.org/> : The American Journal of Occupational Therapy

<http://www.wfot.org/> : World Federation of Occupational Therapists

<http://bjo.sagepub.com/> : The British Journal of Occupational Therapy

<https://www.caot.ca/> : Canadian Association of Occupational Therapists (à ne pas utiliser comme source pour votre abstract dans le cadre de votre travail).

<http://cjo.sagepub.com/> : Canadian Journal of Occupational Therapy (à ne pas utiliser comme source pour votre abstract dans le cadre de votre travail).

<http://elexicon.nurseone.ca/addon/termino.php> : un lexique en ligne de termes médicaux

Supports

Notes de cours disponibles sur Claroline et presse scientifique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Avant le début des heures de cours, les étudiants seront soumis à un test écrit, qui aura valeur dispensatoire. Cette épreuve portera sur les techniques nécessaires à la compréhension de textes scientifiques et/ou généraux et/ou ergothérapeutiques.

Les étudiants qui ne réussiront pas le test dispensatoire ou n'y participent pas (pour quelle que raison que ce soit, en ce compris un certificat médical) devront suivre le cours de textes scientifiques en anglais 1 selon les modalités prévues et présenter l'épreuve certificative.

Si l'étudiant(e) obtient une cote égale ou supérieure à 10/20, il/elle sera dispensé(e) du cours et la note obtenue sera celle de l'épreuve certificative.

L'étudiant pourrait, s'il souhaite améliorer sa cote, participer au cours et représenter l'épreuve certificative.

Pour les étudiants n'ayant pas réussi le test, l'épreuve certificative se compose d'un travail et d'un examen écrit. La note attribuée à ce travail est non récupérable et sera automatiquement reportée en septembre en cas de 2^{ème} session.

L'examen est un examen écrit comportant plusieurs parties : une partie QCM et une ou plusieurs traductions ou compréhensions à la lecture.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30	Trv	30
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	70

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note du travail du Q2 est reconduite automatiquement en Q3 et n'est pas récupérable.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 03E -Science de l'ergothérapie 2			
Code	PAEG1B03ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	58 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Bruno PLUMAT (bruno.plumat@helha.be) Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be) Jeanne LECLEF (jeanne.leclef@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de **domotique** a pour objectif de permettre à l'étudiant d'intégrer les notions de base de la domotique pour se familiariser avec des projets spécifiques et techniques relatifs aux personnes en situations de handicap.. L'étudiant intégrera aussi le processus ergothérapique au sein d'un projet domotique ainsi qu'un cahier de charge.

Le cours de **séminaire de réadaptation et de travail pluridisciplinaire** a pour objectif de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les grilles de classification nécessaire à la prise en charge ergothérapique. Il situera également l'ergothérapeute dans une équipe interdisciplinaire.

Le cours de **déontologie** a pour objectif d'intégrer les règles et devoirs qui régissent l'exercice d'une profession.

Le cours de **droit et législation** a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les législations en relation avec leur milieu de vie (Europe, Belgique, vie privée) ainsi que son futur milieu professionnel (droit de la responsabilité et du travail).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**

- 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
- 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
- 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours de domotique, l'étudiant sera capable seul :

- Les concepts liés à la domotique et à l'analyse de l'environnement
- Identifier les rôles de l'ergothérapeute dans une analyse domotique

Au terme du cours de séminaire de réadaptation et de travail pluridisciplinaire, l'étudiant sera capable de :

- D'analyser les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la restriction de participation d'un individu ;
- Utiliser et maîtriser les concepts des classifications tels que PPH et CIF
- Sélectionner et transférer des données qui sous-tendent l'implication de l'individu dans sa vie quotidienne
- D'utiliser les grilles de lecture comme outil de communication avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire
- De situer sa place d'intervention parmi l'équipe pluridisciplinaire à travers les grilles de lecture

Au terme du cours de déontologie et de droit et législation, l'étudiant sera capable seul :

- D'identifier et analyser les concepts qui sous-tendent la déontologie et la législation belge et européenne relatifs à notre profession
- Démontrer que l'étudiant peut mettre en œuvre ses droits sociaux lorsqu'il rencontre un risque social, par l'application des règles du droit civique à des cas concrets

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG1B03ERGA	Domotique	12 h / 1 C
PAEG1B03ERGB	Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 2	24 h / 3 C
PAEG1B03ERGC	Déontologie 1	10 h / 1 C
PAEG1B03ERGD	Droit et Législation 1	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B03ERGA	Domotique	10
PAEG1B03ERGB	Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 2	30
PAEG1B03ERGC	Déontologie 1	10
PAEG1B03ERGD	Droit et Législation 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.

2. L'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Domotique			
Code	16_PAEG1B03ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno PLUMAT (bruno.plumat@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de domotique a pour objectif de permettre à l'étudiant d'intégrer les notions de base de la domotique pour se familiariser avec des projets spécifiques et techniques relatifs aux personnes en situations de handicap. L'étudiant intégrera aussi le processus ergothérapique au sein d'un projet domotique ainsi qu'un cahier de charge.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de domotique, l'étudiant sera capable seul :

- Les concepts liés à la domotique et à l'analyse de l'environnement (C4.1, C5.1)
- Identifie les rôles de l'ergothérapeute dans une analyse domotique (C6.1, C6.2, C6.5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Définition des concepts de domotique et de technologies nouvelles
- Catégorisation des technologies existantes
- Exploitation des technologies dans les différents domaines de l'ergothérapie

Démarches d'apprentissage

Analyse de situations de problème

Démonstration de matériel

Analyse de rapports d'évaluation spécifiques aux Tics

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant

Echanges dynamiques entre les étudiants

Ouvrages de référence

F-X JEULAND, "Réussir son installation domotique et multimédia", Ed Eyrolles, 2011.

P.GUILLON, "L'informatique et service des handicapés", Ed Eyrolles, 2003.

A-SCAVINER, "Concevoir des aides techniques électroniques pour les personnes handicapées moteur", Ed Solal, 2013

Site Web spécifiques à la domotique et aux tics

Supports

PPT/Séquences filmées/démonstration et apports de technologies

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire de réadaptation et travail en équipe pluridisciplinaire 2			
Code	16_PAEG1B03ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit d'un cours de pratique. L'étudiant par des vignettes clinique ou des supports divers devra mettre en pratique les notions et concepts étudiés en Q1.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de séminaire de réadaptation et de travail pluridisciplinaire, l'étudiant sera capable de :

- D'analyser les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la restriction de participation d'un individu (C4.1)
- Utiliser et maîtriser les concepts des classifications tels que PPH et CIF(C1.1, C1.2, C1.3)
- Sélectionner et transférer des données qui sous-tendent l'implication de l'individu dans sa vie quotidienne.(C4.1)
- D'utiliser les grilles de lecture comme outil de communication avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (C3.2)
- De situer sa place d'intervention parmi l'équipe pluridisciplinaire à travers les grilles de lecture (C5.2)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Apprentissage et maîtrise des codages CIF et PPH ;
- Maîtrise des notions de travail d'équipe au travers de cas clinique ;

Démarches d'apprentissage

- Travail en groupe ;
- Susciter une réflexion de l'étudiant ;
- Travail sur base de vignette clinique ;
- Travail réflexif sur divers supports.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Disponibilité des enseignants aux questionnements des étudiants ;
- Préparation à l'examen oral en classe.

Ouvrages de référence

CIF
PPH

Supports

PPT

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral sur base d'une vignette clinique où l'étudiant doit analyser et faire des liens entre les facteurs intrinsèques et extrinsèques de l'individu au regard de la CIF ou du PPH

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Intervenants: Leroy Cécile, Emilie Brassat.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie 1			
Code	16_PAEG1B03ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jeanne LECLEF (jeanne.leclef@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de déontologie a pour objectif d'intégrer les règles et devoirs qui régissent l'exercice d'une profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires (compétence 2)
Respecter la déontologie propre à la profession (2.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

-Partie 1 : Aspects juridiques

1. Art de guérir (AR n°78);

2. La loi du 22/08/02 relative aux droits du patients;

3. La responsabilité civile et la responsabilité pénale;

-Partie 2 : Aspects éthiques

1. La question du critère;

- Le critère immanent;

- Le critère transcendant;

- Le critère 'Kant';

2. L'articulation;

- L'éthique idéaliste;

- L'éthique historique.

Démarches d'apprentissage

Le cours oral expose la matière et l'illustre par des exemples.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont invités à poser des questions durant chaque cours ainsi qu'au début du cours suivant. Une séance de questions-réponses a lieu, à la demande des étudiants, lors de la dernière séance de cours.

Ouvrages de référence

G. FOUREZ, La construction des sciences, Bruxelles, De Boeck Université, 2006.

Supports

Les étudiants disposent d'un support écrit reprenant la structure détaillée du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen écrit représente l'entièreté de l'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas d'éventuelle seconde session, les modalités identiques sont reconduites.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit et Législation 1			
Code	16_PAEG1B03ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jeanne LECLEF (jeanne.leclef@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de droit et législation a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les législations en relation avec leur milieu de vie (Europe, Belgique, vie privée) ainsi que son futur milieu professionnel (droit de la responsabilité et du travail).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Prendre en compte les dimensions éthiques, déontologiques, légales et réglementaires (Compétence 2)

Au terme du cours de droit et législation, l'étudiant sera capable seul :

- D'identifier et analyser les concepts qui sous-tendent la législation belge et européenne.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

Chapitre 1: L'UE;

Chapitre 2: La Belgique (Etat fédéral et entités fédérées);

Chapitre 3 : La responsabilité pénale et la responsabilité civile;

1.Responsabilité pénale :

- notion;

- les infractions : crime, délit, contravention.

2.Responsabilité civile :

Chapitre 4 : Les cours et tribunaux;

Chapitre 5 : La vie de couple (cohabitation légale, de fait, le mariage) et la filiation.

Démarches d'apprentissage

Le cours oral expose la matière et l'illustre par des exemples.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont invités à poser des questions durant chaque cours ainsi qu'au début du cours suivant. Une séance de questions-réponses a lieu, à la demande des étudiants, lors de la dernière séance de cours.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Les étudiants disposent d'un support écrit reprenant la structure détaillée du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen écrit représente l'entièreté de l'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas d'éventuelle seconde session, les modalités identiques sont reconduites.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 04E -Activités d'intégration professionnelle 1			
Code	PAEG1B04ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	68 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be) Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement permet aux étudiants d'établir un premier contact sur le terrain avec la profession via le stage, mais également d'acquérir des connaissances quant aux techniques de sauvetage via le cours de premiers soins.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- (1) d'identifier et de classer les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale et l'occupation humaine ;
- (2) d'identifier et d'utiliser une communication professionnelle pertinente ;
- (3) d'observer et d'analyser des situations professionnelles ;
- (4) d'identifier, d'analyser tous les concepts relatifs aux premiers soins ;
- (5) de réaliser les gestes de premiers secours.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG1B04ERGA	Stage d'observation	50 h / 4 C
PAEG1B04ERGB	Premiers soins	18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B04ERGA	Stage d'observation	40
PAEG1B04ERGB	Premiers soins	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage d'observation			
Code	16_PAEG1B04ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La mise en place d'un stage en bloc 1 va permettre à l'étudiant de faire des liens entre les notions théoriques abordées au Q1 et l'observation de la pratique de terrain.

Par une présentation orale de l'expérience de stage ainsi que par des ateliers de préparation et de debriefing, ce stage suscitera l'esprit critique et la réflexion du stagiaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier et de classer les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale et l'occupation humaine (C6.1)
- (2) d'identifier et d'utiliser une communication professionnelle pertinente;(C5.1, C5.2)
- (3) d'observer et d'analyser des situations professionnelles (C1.1, C1.3, C1.5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant effectuera un stage d'environ 38 heures dans un service de son choix durant le deuxième quadrimestre.

Démarches d'apprentissage

L'année se déroulera comme suit :

- lors du Q1, l'étudiant cherche un lieu de stage et obtient son accord;
- en petits groupes, les étudiants présentent leurs lieux de stage, peuvent exprimer leurs craintes, leurs attentes,...
- lors de ces séances de groupes, les enseignants donnent des explications claires et précises de la présentation orale que les étudiants doivent effectuer en fin de stage;
- un stage d'environ 38 heures est effectué durant la fin janvier;
- les compétences visées sont évaluées par le maître de stage sur le terrain, en fin de période;
- en petits groupes, une séance de debriefing a lieu, où l'étudiant a la possibilité d'exprimer son ressenti et l'expérience qu'il a vécue;

Dispositifs d'aide à la réussite

Un accompagnement continu et régulier de l'étudiant est donné par les enseignants tout au long de l'année.

Ouvrages de référence

- le référentiel de compétences pour la formation d'ergothérapeute,
- les cours du Q1 et les références qui s'y rapportent.

Supports

- notes de cours
- documents officiels (canevas de rapport, règlement de stage, feuilles d'heures)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale est effectuée sur base :

- d'une évaluation continue qui comprendra la présence et la participation active aux cours, ainsi qu'une évaluation remplie par le maître de stage (40 %),
- d'une présentation orale du stage. Au terme du stage, l'étudiant présentera oralement son expérience de stage, celle-ci vaudra pour la cote finale de cette activité d'apprentissage (60%).

Intervenants : GIGOUNON Sophie (titulaire) - TERRIER Florence - BRASSET Emilie

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	40
Période d'évaluation			Exo	60	Exo	60

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les notes obtenues en Evaluation continue en Q2 sont automatiquement reconduites en Q3.

La note d'examen oral du Q2 peut être représentée en Q3 (mêmes modalités).

Un étudiant qui ne serait pas présent à au moins 20% de l'Aa, sans motif légitime, peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

Intervenants: Emilie Brassset, Florence Terrier, Sophie Gigounon

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Premiers soins			
Code	16_PAEG1B04ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Apporter une base de secourisme dans le domaine précis de l'Ergothérapie afin d'être capable d'être le premier acteur de la chaîne des secours

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie doit être capable, seul :

- d'identifier, d'analyser tous les concepts relatifs aux premiers soins (C1.5);
- de réaliser les gestes de premiers secours (C1.5).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'appel d'urgence
Le déplacement des victimes
Position Latérale de Sécurité
La détresse respiratoire
RCP adulte
Les brûlures
Les plaies
Les fractures
Le monoxyde de carbone

Démarches d'apprentissage

Cours théorique en grand groupe
Cours pratiques en petit groupe
Mises en situation
Fait appel à leur vécu
Support power point

Dispositifs d'aide à la réussite

Sur sollicitation de l'étudiant, des compléments de matière enseignée peuvent être organisés avec l'enseignant concerné par celle-ci.

Ouvrages de référence

Guide BEPS, Croix-Rouge de Belgique, Bruxelles 2010

<http://www.creapharma.ch/brulures-traitements.htm>

http://www2.ulg.ac.be/anesrea/pdf/C-%20Ch%201%20-%20RGI%20_V2006-01.pdf

Supports

Les supports sont associés à des ressources diverses que les étudiants et/ou l'enseignant vont utiliser dans le cadre de l'activité d'apprentissage : syllabus, notes de cours, présentation PowerPoint©...

Des notes peuvent être mises à disposition des étudiants sur Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

80 % EXO + 20% participation active au cours EC

La note de l'évaluation continue ne sera pas reportée au Q3

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20	Evc	20
Période d'évaluation			Exo	80	Exo	80

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'examen oral du Q2 se déroule hors session.

La note d'évaluation continue est reconduite automatiquement au Q3 et est non remédiable.

Intervenants de l'aa: Sabrina Albergoni, Bruno Plumet

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 05E -Sciences de l'activité humaine 1			
Code	PAEG1B05ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	96 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be) Geneviève BAZIER (genevieve.bazier@helha.be) Valérie GOUBE (valerie.goubé@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans le cadre de cette UE, les dimensions de l'être humain (Holistique) sont abordées de manière individuelle, sociétale et en interaction avec ses développements et ses environnements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable de :

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques d'un individu qui sous-tendent l'occupation humaine influençant ainsi sa participation sociale.
- (2) de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs soutenant l'occupation humaine.
- (3) de citer et d'expliquer les courants psychologiques et sociologiques qui sous-tendent une démarche centrée sur l'occupation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG1B05ERGA	Sociologie et psycho-sociologie	12 h / 1 C
PAEG1B05ERGB	Psychologie Générale	24 h / 2 C
PAEG1B05ERGC	Etude et analyse du fonctionnement de la personne 1	48 h / 5 C
PAEG1B05ERGD	Etude de l'environnement et écologie 1	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B05ERGA	Sociologie et psycho-sociologie	10
PAEG1B05ERGB	Psychologie Générale	20
PAEG1B05ERGC	Etude et analyse du fonctionnement de la personne 1	50
PAEG1B05ERGD	Etude de l'environnement et écologie 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

- l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
- l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et psycho-sociologie			
Code	16_PAEG1B05ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Geneviève BAZIER (genevieve.bazier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit d'un cours introductif aux grands courants de la sociologie. On y aborde notamment les caractéristiques d'un fait social ainsi que les outils méthodologiques qui permettent d'appréhender la réalité sociologique d'un fait. Différents courants et théories sociologiques sont également abordés au travers de différents auteurs (Bourdieu, Max Weber, Durkheim, l'Ecole de Chicago, ...). Le cours aborde également la démarche expérimentale qui permet d'étudier un fait social (de la récolte à l'interprétation des données).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif est de permettre à l'étudiant de cerner les spécificités d'un fait social et de comprendre la démarche méthodologique qui en permet l'étude.

(3) de citer et d'expliquer les courants psychologiques et sociologiques qui sous-tendent une démarche centrée sur l'occupation. (C1.1/ C4.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les caractéristiques d'un fait social, les grands courants en sociologie, les méthodes de récolte et d'analyse des données en sociologie.

Démarches d'apprentissage

Cours avec support power point

Dispositifs d'aide à la réussite

L'interaction avec les étudiants pendant le cours pour vérifier la compréhension des notions vues au cours, exemples de questions d'examen donnés au cours, réflexion en petit groupes pour des mises en pratique

Ouvrages de référence

Férréol G. (2011), **Dictionnaire de la sociologie**, Ed Armand Colin, 4ème édition

Supports

Power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit comprenant des définitions de concepts et des questions de développement

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie Générale			
Code	16_PAEG1B05ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit de resituer les principaux courants psychologiques et d'en expliquer les principales caractéristiques (psychologie générale); et de resituer les principaux acquis de l'enfant en fonction de son âge et du développement global (psychologie du développement humain). Ceci dans la perspective de son cursus et métier futur.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable de :

(1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques d'un individu qui sous-tendent l'occupation humaine influençant ainsi sa participation sociale.(C4.1.)

(3) de citer et d'expliquer les courants psychologiques et sociologiques qui sous-tendent une démarche centrée sur l'occupation.(C1.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Eléments de psychologie générale

1. La dimension scientifique de la psychologie

2. Etats de conscience: attention, veille, sommeil

3. L'apprentissage par conditionnement

4. Mémoire

5. Freud et la psychanalyse

6. La perspective humaniste (ou existentielle)

Psychologie du développement humain

1. Hérité et milieu: inné et acquis

2. La période prénatale et la naissance

3. La première année de la vie (de 0 à 12-15 mois)

4. De 1 à 3 ans

5. de 3 à 6 ans

6. De 6 ans à la puberté:7. L'adolescence (ou la jeunesse ?)

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux (exposé oral assorti de nombreux exemples)

Dispositifs d'aide à la réussite

Réponse aux questions lors des interours et réponses aux mails - modèles de questions d'examen

Ouvrages de référence

- C. TAVRIS et C. WADE: Introduction à la psychologie. Les grandes perspectives, Adaptation française, De Boeck 1999
- C. TOURETTE et M. GUIDETTI : Introduction à la psychologie du développement. Du bébé à l'adolescent, Collection Cursus, Psychologie, Armand Collin 2005, 2e édition
- Bibliographie complémentaire actualisée durant le cours

Supports

syllabus de référence sur claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

Questions ouvertes ou fermées, éventuellement de type QCM, balayant l'ensemble de la matière, identiques ou analogues aux questions types proposées à l'issue de chaque chapitre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude et analyse du fonctionnement de la personne 1			
Code	16_PAEG1B05ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours aborde le concept de la personne, de l'environnement, de la santé, de la culture au travers de l'occupation humaine. tant dans leurs définitions que dans leurs interactions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques d'un individu qui sous-tendent l'occupation humaine influençant ainsi sa participation sociale.(C4.1, C1.1, C1.3)
- (2) de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs soutenant l'occupation humaine.(C1.1, C1.3, C4.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Concepts:

Santé, personne, environnement, culture au sein de l'occupation humaine

Modèles de santé

Démarches d'apprentissage

Brainstorming, enquête, recherche documentaire et article, cours théoriques, supports visuels, intervenants extérieurs, support didactiques, livres

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignants

Synthèse récapitulative faites au cours

Travail en petits groupes

Fréquence des mises en situation

Ouvrages de référence

- Bruchon – Schweitzer M., Boujut E., (2014), « Psychologie de la santé : concepts, méthodes et modèles », Collection

Psycho Sup, Dunod, 570 p.

- Bouchaud O., La santé des migrants-Intégrer les représentations culturelles dans la prise en charge des migrants, in la santé de l'homme n°392, novembre-décembre 2007, pp.25-28.
- Hudelson P., Que peut apporter l'anthropologie médicale à la pratique de la médecine ?, in santé conjuguez n°46, octobre 2008, pp. 35-39.
- Coutu-Wakulczyk G., Pour des raisons culturellement compétents : le modèle transculturel de purnell, in Recherche en soins infirmiers n°72, mars 2003, pp.34-47.
- Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, Directive professionnelle : la prestation de soins adaptés à la culture, Toronto, 2009.

Supports

Power point, DVD, articles, outils didactiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	10	Evc	10
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	40	Exe	90

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

La moitié de la matière est évaluée au Q1 et la deuxième moitié au Q2. L'évaluation du Q2 porte sur un travail journalier directement reconduite au Q3 et n'est pas remédiable et un examen écrit.

Intervenants de l'aa: Gwendoline Terrana, Valérie Goubbe, Sabrina Albergoni.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude de l'environnement et écologie 1			
Code	16_PAEG1B05ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie GOUBE (valerie.goube@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours permet à l'étudiant de comprendre l'influence et les impacts engendrés par l'environnement (physique et humain) sur l'occupation humaine. Les éléments présentés seront resitués en terme de facteurs de risque, obstacles, facilitateurs, capacités et incapacités et centrés sur la santé de populations saines. Les notions d'aides techniques y seront également introduites.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable de :

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques d'un individu qui sous-tendent l'occupation humaine influençant ainsi sa participation sociale. (C1.3; C1.6)
- (2) de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs soutenant l'occupation humaine.(C4.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Définissons des concepts liés à l'environnement et l'écologie.

Compréhension des concepts de l'environnement dans les différents domaines de l'ergothérapie pour des populations saines.

Sur base de modèles conceptuels, exploration et compréhension des facteurs extrinsèques qui influencent l'occupation humaine.

Observation des obstacles, facilitateurs, capacités fonctionnels du client sur base de la grille de lecture CIF.

Démarches d'apprentissage

Cours théorique illustré par des présentations de situations et présentation d'aides techniques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant et propositions d'exercice supplémentaires.

Ouvrages de référence

"Recherche en ergothérapie : pour une dynamique des pratiques", 1re édition 2011, Collection : Actualités en ergothérapie, Ed Solal

Site Ergothérapie de JP Guihard, France, 2014.

Les modèles conceptuels en ergothérapie, MOREL-BRACQ M-C., 2ème éd., De Boeck Supérieur, Louvain-La-Neuve, 2017.

Agir sur l'environnement pour permettre les activités, TROUVE E., De Boeck Supérieur, Louvain-La-Neuve, 2016.

Supports

PPT, vidéos, aides techniques...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit avec questions ouvertes basées sur l'analyse de situations et questions théoriques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 06E -Sciences fondamentales et biomédicales 2			
Code	PAEG1B06ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	136 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jenny POUYEZ (jenny.pouyez@helha.be) Dimitri TEODOROIU (dimitri.teodoroiu@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose l'étude d'une partie des sciences biomédicales de base et le début de l'étude de la pathologie médicale.

Un autre objectif est également de conscientiser les étudiants sur l'importance de l'impact environnemental lié à l'occupation humaine

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant du bloc 1 en ergothérapie doit être capable, seul

- (1) D'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques d'un individu qui sous-tendent la participation sociale (anatomie, physiologie, sociologie, psychologie, etc....) en lien avec les modèles de santé
- (2) De restituer les principes fondamentaux associés à la chimie et à la biochimie qui interviennent dans le fonctionnement du corps humain et de les appliquer à des exemples de la vie courante.
- (3) D'identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de la participation sociale
- (4) De récolter et d'analyser des données prises durant les différentes séquences de cours en s'appuyant notamment sur une littérature scientifique

(5) D'acquérir une connaissance de base en anatomie et en physiologie ; c'est-à-dire de pouvoir reconnaître, pour chaque système abordé, les différents organes et de détailler avec un vocabulaire adapté, leur structure et leur fonctionnement en expliquant les mécanismes physiologiques associés.

(6) D'identifier et de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro- environnementales comme facteurs extrinsèques soutenant l'occupation humaine

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG1B06ERGA	Anatomie descriptive et topographique 1	48 h / 4 C
PAEG1B06ERGB	Eléments de chimie et biochimie	12 h / 1 C
PAEG1B06ERGC	Pathologie générale et spéciale 1	24 h / 2 C
PAEG1B06ERGD	Physiologie générale 1	40 h / 4 C
PAEG1B06ERGE	Hygiène générale et hospitalière	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B06ERGA	Anatomie descriptive et topographique 1	40
PAEG1B06ERGB	Eléments de chimie et biochimie	10
PAEG1B06ERGC	Pathologie générale et spéciale 1	20
PAEG1B06ERGD	Physiologie générale 1	40
PAEG1B06ERGE	Hygiène générale et hospitalière	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anatomie descriptive et topographique 1			
Code	16_PAEG1B06ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dimitri TEODOROIU (dimitri.teodoroiu@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'enseignement propose une étude descriptive et une visualisation spatiale de l'appareil locomoteur.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences (C1, C5, C6) et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 06 « Sciences fondamentales et biomédicales 2 » .

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

Au terme de l'AA, l'étudiant du bloc 1 en ergothérapie doit être capable, seul

(1) D'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques d'un individu qui sous-tendent la participation sociale (anatomie, physiologie, sociologie, psychologie, etc....) en lien avec les modèles de santé (C6-1, C1-3)

(6) D'acquérir une connaissance de base en anatomie et en physiologie ; c'est-à-dire de pouvoir reconnaître, pour chaque système abordé, les différents organes et de détailler avec un vocabulaire adapté, leur structure et leur fonctionnement en expliquant les mécanismes physiologiques associés.(C1-6, C5-1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- . Notions d'anatomie générale
- . Ostéologie : généralités, cage thoracique, colonne vertébrale et membre supérieur
- . Arthrologie : généralités et membre supérieur
- . Myologie : généralités, membre supérieur y compris muscles de l'épaule à origine troncale
- . Topographie des régions présentées (thorax, membre supérieur et viscères)
- . Notions de vascularisation et d'innervation (thorax, membre supérieur et viscères)
- . Viscères thoraciques : Cœur, voies respiratoires et poumons
- . Coupes anatomiques et réflexion fonctionnelle

Démarches d'apprentissage

Cours théorique avec utilisation du système multimédia et travaux pratiques (obligatoires) sur pièces anatomiques permettant l'intégration de la matière vue en théorie.

L'entrée en salle de TP sera autorisée que si l'étudiant est en ordre de matériel (blouse et gants) et qu'il présente son résumé reprenant la matière de la séance de TP.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des travaux pratiques à **présence obligatoire** seront organisés comme support du cours théorique.

Proposition de questions-types avec correction

Explications sur sollicitation des étudiants

Ouvrages de référence

NETTER, Atlas d'anatomie humaine, Masson, 2011

MOORE, DALLEY et AGUR, Anatomie médicale, 3e édition, de boeck, 2011

Supports

Ouvrages de référence, présentations multimédia, notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le mode d'évaluation consiste en un examen écrit intégré.

Les réponses aux questions devront être précises et structurées. Des réponses contenant des erreurs conduiront à une perte partielle ou totale de points. En présence d'une réponse aberrante ou d'une impasse, la note de l'examen pourra être éliminatoire (note inférieure à 8/20).

La matière évaluée est celle précisée sur la fiche ECTS de l'année en cours; aucune dispense partielle ne sera dès lors accordée au sein de l'activité d'apprentissage.

Les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Eléments de chimie et biochimie			
Code	16_PAEG1B06ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jenny POUYEZ (jenny.pouyez@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours est scindé en deux parties :

- Organisation moléculaire du vivant
- Principales caractéristiques des êtres vivants et notions d'homéostasie

Il a pour objectif de donner aux étudiants les éléments de base indispensables à la compréhension des principales réactions biochimiques cellulaires et d'intégrer ces notions dans le fonctionnement du corps humain. Le choix de la matière dispensée a été orienté de manière à introduire les étudiants au cours de physiologie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences (C1, C5) et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 06 « Sciences fondamentales et biomédicales 2 »

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

(2) Au terme de l'AA, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie doit être capable, seul de restituer

les principes fondamentaux associés à la chimie et à la biochimie qui interviennent dans le fonctionnement du corps humain et de les appliquer à des exemples de la vie courante (C5-1, C1-3,C1-6).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie 1 : Organisation moléculaire du vivant

- Notions de chimie
- Molécules inorganiques
- Molécules organiques (lipides, glucides, protéines, acides nucléiques)

Partie 2 : Introduction et principales caractéristiques des êtres vivants et notion d'homéostasie

- La cellule
- Homéostasie
- Introduction à la biochimie

Démarches d'apprentissage

La présentation du cours se fait sous forme magistrale. L'exposé est illustré à l'aide d'une présentation

Powerpoint.

Le contenu du cours est adapté aux objectifs de la formation et des exemples d'applications à la vie courante ainsi que de pathologie permettent d'illustrer la théorie.

Des exercices illustrant la théorie sont également réalisés en classe (principalement pour les notions de chimie).

Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance de questions-réponses est prévue au terme des 12 heures de cours.

Ouvrages de référence

-Horn, Lindenmeier, Grillhösl, Moc, Berghold, Schneider, Münster. Biochimie humaine. 2005. (Medecine-Sciences Flammarion).

- Murray, Bender, Botham, Kennelly, Rodwell, Weil. Biochimie de Harper 2013 (De Boeck).

-C. Moussard. Biochimie structurale et métabolique. 2002 (De Boeck).

-D.U. SILVERTHON : Physiologie humaine, une approche intégrée, Pearson Education, 4e éd., 2007.

Supports

Les étudiants peuvent disposer des notes de cours et des présentations sur la plateforme informatique de l'école (ConnectED). Les sources bibliographiques leur sont communiquées et disponibles en bibliothèque.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie générale et spéciale 1			
Code	16_PAEG1B06ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une étude par système de la pathologie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences (C1, C5,C6) et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 06 « Sciences fondamentales et biomédicales 2 » :

- (1) Identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques d'un individu qui sous-tendent la participation sociale (anatomie, physiologie, sociologie, psychologie, etc....) en lien avec les modèles de santé (C1-3, C6-1).
- (3) Identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de la participation sociale (C5-1, C6-2).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Eléments d'anatomie thoracique
Eléments de physiologie respiratoire
Pathologie respiratoire
Eléments de physiologie cardiaque
Pathologie cardio-vasculaire

Démarches d'apprentissage

Cours théorique avec utilisation du système multimédia

Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de questions-types avec correction
Explications sur sollicitation des étudiants

Ouvrages de référence

Harrison T.R., Principes de Médecine Interne, Médecine-Sciences, Flammarion, 5ème édition française, Paris, 1992

Supports

Ouvrages de référence et présentations multimédia

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Physiologie générale 1			
Code	16_PAEG1B06ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dimitri TEODOROIU (dimitri.teodoroiu@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'enseignement propose une étude de la cytologie et de la physiologie musculaire, cardio-vasculaire et respiratoire

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences (C1, C5,C6) et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 06 « Sciences fondamentales et biomédicales 2 »

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

- (1) D'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques d'un individu qui sous-tendent la participation sociale (anatomie, physiologie, sociologie, psychologie, etc....) en lien avec les modèles de santé (C6-1, C1-3).
- (2) de restituer les principes fondamentaux associés à la chimie et à la biochimie qui interviennent dans le fonctionnement du corps humain et de les appliquer à des exemples de la vie courante (C5-1, C1-3,C1-6).
- (4) De récolter et d'analyser des données prises durant les différentes séquences de cours en s'appuyant notamment sur une littérature scientifique (C1-3, C1-6).
- (5) D'acquérir une connaissance de base en anatomie et en physiologie ; c'est-à-dire de pouvoir reconnaître, pour chaque système abordé, les différents organes et de détailler avec un vocabulaire adapté, leur structure et leur fonctionnement en expliquant les mécanismes physiologiques associés. (C5-1, C1-6).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La cellule : généralités, éléments constitutifs: description et fonctionnement, notion de tissu
- Notion d'homéostasie, notion d'équilibre acide – base
- Tissu musculaire et innervation : description et fonctionnement des tissus musculaires squelettique et lisse
- Le système cardio-vasculaire :
 - o Le cœur : notions anatomiques, description et propriétés du tissu musculaire cardiaque
 - o Le réseau vasculaire : notions anatomiques, physiologie de la circulation
- Le système respiratoire : notions anatomiques, physiologie : ventilation, perfusion, diffusion des gaz, transport de gaz vers la périphérie.

Démarches d'apprentissage

Cours théorique avec utilisation du système multimédia

Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de questions-types avec correction

Explications sur sollicitation des étudiants

Ouvrages de référence

DEE UNGLAUD SILVERTHORN, Physiologie humaine, Pearson, 4ème édition, 2007

Supports

Ouvrages de référence et présentations multimédia

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Les réponses aux questions devront être précises et structurées. Des réponses contenant des erreurs conduiront à une perte partielle ou totale de points. En présence d'une réponse aberrante ou d'une impasse, la note de l'examen pourra être éliminatoire (note inférieure à 8/20).

La matière évaluée est celle précisée sur la fiche ECTS de l'année en cours; aucune dispense partielle ne sera dès lors accordée au sein de l'activité d'apprentissage.

Les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

L'évaluation de janvier portera sur la matière du Q1. En cas de note égale ou supérieure à 10/20, celle-ci sera conservée automatiquement. Tout étudiant ayant une note inférieure à 10/20 pourra être réévalué en juin ou en août sur cette partie de la matière.

En juin, l'évaluation portera sur la matière enseignée au Q2 (et éventuellement Q1 - voir disposition ci-dessus). En cas de note égale ou supérieure à 10/20, celle-ci sera conservée automatiquement. Tout étudiant ayant une note inférieure à 10/20 pourra être réévalué en août sur cette partie de la matière.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des évaluations (janvier ou juin) oblige l'étudiant à représenter cette partie de matière.

En août, les étudiants qui auront obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 durant les sessions de janvier ou juin

conserveront leur note et ne devront représenter que la matière de l'autre session d'examen.

Pour les sessions de juin et août, chaque étudiant est tenu de connaître la matière sur laquelle il est interrogé.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène générale et hospitalière			
Code	16_PAEG1B06ERGE	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les étudiants doivent être capables de participer activement au programme de lutte contre les infections nosocomiales.

Les étudiants doivent connaître et appliquer les mesures d'hygiène destinées à prévenir les infections et ce, dans le cadre de leur activité professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences (C6) et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 06 « Sciences fondamentales et biomédicales 2 »

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

(7) d'identifier et de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs extrinsèques soutenant l'occupation humaine (C6-1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction – Objectifs – Plan – Mode d'évaluation

Epidémiologie de l'infection

L'hygiène: principes de base

L'hygiène du malade

L'hygiène du personnel soignant

L'hygiène des mains : la procédure et recommandations de l'OMS du lavage des mains

L'hygiène de l'environnement et de l'espace de soins

Les risques infectieux pour l'ergothérapeute

La tuberculose; les hépatites et le sida; les coupures accidentelles, etc.

L'organisation des mesures d'hygiène en milieu hospitalier (comité d'hygiène, circuits,...)

Les différents types de prévention

Démarches d'apprentissage

Présentation Power Point

Démonstration du matériel utilisé dans le lavage des mains et de l'hygiène du personnel
 Recherche en groupe sur diverses problématiques infectieuses rencontrées par les paramédicaux
 Analyse de la littérature sur les infections nosocomiales et de l'hygiène
 Faire appel à leurs représentations de l'hygiène et leurs connaissances
 Mise en situation

Dispositifs d'aide à la réussite

Sur sollicitation de l'étudiant, des compléments de matière enseignée peuvent être organisés avec l'enseignant concerné par celle-ci.

Ouvrages de référence

P. VEYSSIER: Les infections nosocomiales, Abrégés, Editions Masson, Paris, 1998

M. LE HEURT – H. GOMILA – S. GIROT - M-J. RAFAOUI: Nouveaux cahiers de l'infirmière, Cahier n° 5: Hygiène, Editions Masson, Paris, 1995

SERVICE PUBLIQUE FEDERAL DE LA SANTE PUBLIQUE, Prévention des infections associées aux soins et maîtrise de la résistance par la

promotion de l'hygiène des mains, OMS, Campagnes nationales 2010-2011

Recommandations en matière d'hygiène des mains durant les soins, Conseil Supérieur de Santé, Janvier 2009 CSS N° 8349. Disponible sur :

"http://www.health.belgium.be/filestore/.../CSS_8349_FR_16594538_fr.pdf"

Supports

Les supports sont associés à des ressources diverses que les étudiants et/ou l'enseignant vont utiliser dans le cadre de l'activité d'apprentissage : syllabus, notes de cours, présentation PowerPoint©...

Des notes peuvent être mises à disposition des étudiants sur Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation certificative sous forme d'examen écrit: questions à choix multiples ou vrai-faux; Sessions Janvier - juin - septembre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 07E -Sciences de l'occupation humaine			
Code	PAEG1B07ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	13 C	Volume horaire	156 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be) Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be) Pascale FOUBERT (pascale.foubert@helha.be) Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be) Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be)		
Coefficient de pondération	130		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de permettre à l'étudiant de faire les liens entre les cours théoriques et pratiques en ce qui concerne l'occupation humaine de l'individu sain.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine;
- (2) d'identifier, d'expliquer et de réaliser les habiletés motrices, gestuelles et de la communication qui sous-tendent le développement occupationnel individuel,
- (3) de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs extrinsèques soutenant l'occupation humaine;
- (4) de comprendre et d'expliquer les rapports unissant les concepts d'anthropométrie et d'environnement.
- (5) d'utiliser des outils de conditionnement physique, d'exécuter les étirements appropriés à chaque groupe musculaire,

d'interpréter les signes physiologiques liés à l'effort et d'atteindre un niveau d'aptitude physique nécessaire à la future pratique professionnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG1B07ERGA	Pratique et technique de l'activité 1	48 h / 4 C
PAEG1B07ERGB	Biométrie et Anthropométrie	24 h / 2 C
PAEG1B07ERGC	Développement des habiletés gestuelles	36 h / 3 C
PAEG1B07ERGD	Développement des techniques de communication 1	12 h / 1 C
PAEG1B07ERGE	Développement des habiletés motrices 1	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 130 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B07ERGA	Pratique et technique de l'activité 1	40
PAEG1B07ERGB	Biométrie et Anthropométrie	20
PAEG1B07ERGC	Développement des habiletés gestuelles	30
PAEG1B07ERGD	Développement des techniques de communication 1	10
PAEG1B07ERGE	Développement des habiletés motrices 1	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pratique et technique de l'activité 1			
Code	16_PAEG1B07ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Lors de cette activité d'apprentissage, l'étudiant aura l'occasion d'explorer et d'analyser des domaines plus précis de l'occupation humaine: les activités de la vie quotidienne, le jeu et les activités professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine;(C4.1)
- (2) d'identifier, d'expliquer et de réaliser les habiletés motrices, gestuelles et de la communication qui sous-tendent le développement occupationnel individuel,(C1.3./ C4.1 /C6.2)
- (3) de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs extrinsèques soutenant l'occupation humaine;(C1.3/ C4.1)
- (4) de comprendre et d'expliquer les rapports unissant les concepts d'anthropométrie et d'environnement.(C1.3/ C4.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En parallèle avec d'autres activités d'apprentissages, les étudiants vont avoir l'occasion de découvrir et d'analyser les occupations humaines, piliers de l'intervention ergothérapique.

- Analyse occupationnelle
- Analyse d'activité
- ESAP
- Modèle ludique

Démarches d'apprentissage

Au premier quadrimestre, les étudiants pourront analyser une activité occupationnelle liée aux soins personnels chez une personne selon des tranches d'âge bien défini (5, 12, 20, 40, 60, 80 ans).

Au deuxième quadrimestre, les étudiants exploreront le domaine du jeu et des activités professionnelles. La théorie d'ESAP sera vue en classe et les étudiants devront analyser une situation professionnelle sur le terrain.

En dernier lieu, des jeux seront analysés et adaptés en classe.

Un dossier sera demandé en fin de chaque partie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remis à l'étudiant :

- des grilles de cotation du travail journalier ainsi que du dossier final ;
- du canevas du dossier.

Disponibilité des enseignants aux questionnements des étudiants lors des séances de travail en petits groupes.

Ouvrages de référence

S. MEYER, « De l'activité à la participation » ; Ed De Boeck , Collection Ergothérapie Solal, mars 2013, 288 PPh

CIF

ESAP

E. TOWNSEND, H. POLATAJKO, Habilitier à l'occupation Deuxième édition, CAOT Publications ACE, pp487, Ottawa 2013

Supports

PPT qui servent de notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Trois travaux de groupe seront demandés à l'étudiant.

- une analyse occupationnelle
- une analyse des activités professionnelles selon ESAP
- une adaptation d'un jeu

Intervenants: Albergoni Sabrina, Brassat Emilie, Gigounon Sophie, Goube Valérie, Plumet Bruno.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	20	Evc	20	Evc	40
Période d'évaluation	Evo	30	Exo	30	Exo	60

Evc = Évaluation continue, Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

L'évaluation orale de Q1 et Q2 a lieu hors session. La note d'évaluation continue du Q1 et Q2 est directement reconduite au Q3 et n'est pas remédiable (la note d'évaluation continue du Q3 est égale à la moyenne de l'évaluation continue du Q1 et Q2).

Un étudiant qui a un taux supérieur à 20% d'absence injustifiée peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

Intervenants de l'aa: Albergoni Sabrina, Brassat Emilie, Gigounon Sophie, Goube Valérie, Plumet Bruno.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Biométrie et Anthropométrie			
Code	16_PAEG1B07ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascale FOUBERT (pascale.foubert@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de biométrie humaine permet aux apprenants d'apprécier un individu à partir de repères anatomiques utilisés dans le domaine de la santé, domaine auquel ceux-ci se prédestinent. Associant théorie et pratique, ils vont avoir l'opportunité de mettre en application différents outils de mesure sur leurs collègues tels l'observation anthropométrique, le bilan articulaire et le bilan musculaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

(4) de comprendre et d'expliquer les rapports unissant les concepts d'anthropométrie et d'environnement. (C4.1. / C6.2.)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Les plans d'observation & les axes
2. Les observations dans les différents plans (normalités & pathologies)
3. Le bilan articulaire (les différentes articulations du corps et les structures)
4. Le bilan musculaire
5. Les tables d'observation
6. Mise en application des concepts théoriques

Démarches d'apprentissage

Cours théoriques + séances d'exercices et travaux de groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'évaluation formative au fil des cours permet de cibler les acquis et non acquis des apprenants. Ainsi une intervention ciblée rapide sur des incompréhensions persistantes permettra à l'étudiant de comprendre et d'appliquer. Cette démarche sera répétée jusqu'à ce que l'étudiant tende à acquérir les compétences suivantes :

- Maîtrise d'un certain nombre de notions fondamentales
- Entraînement au raisonnement logique

- Réaliser le lien entre les principes fondamentaux et l'utilisation de ceux-ci lors de la mise en pratique professionnelle.
- Exercer l'apprenant à un raisonnement rigoureux et formalisé,
- Faciliter l'assimilation d'autres matières telles que anatomie, physiologie, analyse du mouvement, pathologie, ergothérapie professionnelle, ...

Ouvrages de référence

- Ibrahim Adalbert KAPANDJI. Physiologie articulaire, membre supérieur, tome 1. Maloine, 2005.
- Ibrahim Adalbert KAPANDJI. Physiologie articulaire, membre inférieur, tome 2. Maloine, 1999.
- Ibrahim Adalbert KAPANDJI. Anatomie fonctionnelle, tome 2. « Membre inférieur, physiologie articulaire », Maloine, 2009.
- Ibrahim Adalbert KAPANDJI. Physiologie articulaire, tronc et rachis, tome 3. Maloine, 2007.
- Helen HISLOP, Jacqueline MONTGOMERY. Le bilan musculaire de Daniels et Worthingham : Techniques de testing manuel. 8ème édition, Elsevier Masson, 2009.
- F. VANDERVAEL, Biométrie humaine. 3ème édition, Maloine, 1996.
- J. CLELAND et S. KOPPENHAVER. Examen clinique de l'appareil locomoteur. Tests, évaluation et niveaux de preuve. 2ème édition, Elsevier Masson, 2012.
- Serge TIXA. Atlas d'anatomie palpatoire, tome 1. Elsevier Masson, 2012.
- Serge TIXA. Atlas d'anatomie palpatoire, tome 2. Elsevier Masson, 2012.

Supports

- Diaporama + notes de cours sur la plateforme Claroline.
- L'élève devra être en possession d'un petit matériel (crayon dermique, goniomètre, mètre ruban, fils à plomb + tenue pratique sportive + bikini pour les filles/maillot pour les garçons).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation formative= travail de groupe écrit + évaluation orale
 Evaluation finale écrite

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30			Trv	30
Période d'évaluation	Eve	70			Exe	70

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note des travaux du Q1 est automatiquement reconduite en Q3 et est non récupérable.

L'évaluation en Q1 est organisée hors session.

Un étudiant qui a un taux supérieur à 20% d'absence injustifiée peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

Intervenants de l'aa: Pascale Foubert, Sabrina Albergoni.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Développement des habiletés gestuelles			
Code	16_PAEG1B07ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au premier quadrimestre, les étudiants vont explorer, se perfectionner et analyser une activité créative structurée. Les projets créatifs feront l'objet d'une analyse rigoureuse.

Au deuxième quadrimestre, cette activité d'apprentissage se donne en partenariat avec l'activité de développement des habiletés de communication. Par la réalisation d'un projet artistique, les étudiants vont acquérir les notions relatives à la communication et vont développer leur sens créatif.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine (C1.3);
- (2) d'identifier, d'expliquer et de réaliser les habiletés motrices, gestuelles et de la communication qui sous-tendent le développement occupationnel individuel (C6.2),
- (3) de comprendre et d'expliquer les rapports unissant les concepts d'anthropométrie et d'environnement (C4.1 / C6.2).
- (4) de réaliser un projet de groupe (C1.5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Q1:

Réalisation individuelle d'un objet en lien avec un thème donné
Présentation des objets lors d'une exposition

Q2:

Réalisation en groupe du projet-spectacle (Décors et costume,...)
Technique créatives au choix
Spectacle

Démarches d'apprentissage

Q1 : Dès le début de l'activité d'apprentissage, les étudiants sont invités à développer un projet en lien avec un thème donné. Durant le quadrimestre, l'étudiant réalise un objet et doit être capable en fin de Q1 de l'expliquer et d'en faire l'analyse complète.

Q2 : En groupe les étudiants, analyse et interprète une pièce de théâtre imposée par les enseignants. Les étudiants sont guidés tout au long de cette démarche et évalué à la suite du spectacle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remise à l'étudiant :

- des grilles de cotation du travail journalier ainsi que du rapport final ;
- du canevas du rapport.

Disponibilité des enseignants aux questionnements des étudiants lors des séances de travail en petit groupe.

Ouvrages de référence

S. MEYER, « De l'activité à la participation » ; Ed De Boeck , Collection Ergothérapie Solal, mars 2013, 288

E. TOWNSEND, H. POLATAJKO, Habilitier à l'occupation Deuxième édition, CAOT Publications ACE, pp487, Ottawa 2013

Supports

PPT

Canevas

Tutoriel

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation continue portera sur la présence et l'implication des étudiants dans l'acquisition des compétences.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	25	Evc	50	Evc	75
Période d'évaluation	Trv	25			Trv	25

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les notes obtenues en évaluation continue sont automatiquement reconduites au Q3 et ne sont pas remédiables. La note d'évaluation continue du Q3 est la somme de les évaluations continues de Q1 et Q2.

Un étudiant qui a un taux supérieur à 20% d'absence injustifiée peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

Intervenants de l'aa: Sophie Gigounon, Cécile Leroy, Emilie Brassset.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Développement des techniques de communication 1			
Code	16_PAEG1B07ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage se donne en partenariat avec l'activité développement des habiletés gestuelles. Par la réalisation d'un projet artistique, les étudiants vont acquérir les notions relatives à la communication et vont développer leurs sens de la collaboration, négociation, le respect, son rôle, etc.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine;(C4.1)
- (2) d'identifier, d'expliquer et de réaliser les habiletés motrices, gestuelles et de la communication qui sous-tendent le développement occupationnel individuel,(C4.1)
- (3) de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs extrinsèques soutenant l'occupation humaine;(C4.1)
- (5) de réaliser un projet de groupe (C1.5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En parallèle avec d'autres activités d'apprentissages, les étudiants vont avoir l'occasion de découvrir et d'analyser les aspects de la communication en lien avec l'activité humaine, outil indispensable de la profession.

Démarches d'apprentissage

Démarche théorique autour des concepts de communication

Les différentes démarches d'apprentissage sont en lien la mise ne scène d'une pièce de théâtre. Les étudiants vont explorer leurs propres canaux de communication, une démarche réflexive sera entreprise.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remise à l'étudiant :

- des grilles de cotation du travail journalier ainsi que du rapport final ;
- du canevas du rapport.

Disponibilité des enseignants aux questionnements des étudiants lors des séances de travail en petit groupe.

Ouvrages de référence

S. MEYER, « De l'activité à la participation » ; Ed De Boeck , Collection Ergothérapie Solal, mars 2013, 288 p.

Supports

Power point

Outils pédagogiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage ne s'évalue que de manière continue. Sur base d'autoévaluation, l'étudiant se fixera des objectifs de communication. La réalisation de ceux ci ainsi la remise en question de l'étudiant seront évalués lors d'une rencontre individuelle.

Intervenants: Brassat Emilie, Gigounon Sophie, Leroy Cécile

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100	Evc	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les notes obtenues en évaluation continue sont automatiquement reconduites au Q3 et n'est pas remédiable.

Pour les étudiants absents sans motif légitime à plus de 20% de l'AA, les enseignants se donnent le droit de les mettre en échec à l'évaluation continue.

Intervenants de l'aa: Sophie Gigounon, Leroy Cécile, Emilie Brassat

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Ergothérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Développement des habiletés motrices 1			
Code	16_PAEG1B07ERGE	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les activités enseignées travailleront:

- Les quatre piliers de l'aptitude motrice. A savoir: l'endurance, la force, la souplesse et la coordination de manière individuelle et collective. Ces aptitudes seront exercées afin de maintenir et développer un juste rapport à son corps nécessaire à la future pratique professionnelle.
- L'entretien et l'amélioration de ses fonctions motrices, psychomotrices et sensorimotrices en milieu aquatique.

A travers la pratique des diverses activités motrices proposées, l'étudiant va

- Enrichir son bagage moteur.
- Affiner la connaissance de son schéma corporel.
- Augmenter son capital santé par l'amélioration de ses capacités physiques.
- Prendre conscience du caractère « transversal » de ces capacités susceptibles d'être mobilisées dans l'ensemble de sa pratique professionnelle.
- Prendre conscience du caractère « évolutif » de ces capacités qui se développent avec le temps et de différentes manières au contact d'un environnement, de contenus, de situations, d'autres capacités.
- Transformer des comportements moteurs et modifier des habitudes de vie plus en accord avec la santé de l'individu.
- Améliorer son adaptation à l'environnement.
- Optimiser la protection de son intégrité physique.
- Maîtriser et piloter son corps dans, devant et avec un groupe dans la production de formes gymniques techniques.
- Coopérer avec des partenaires pour s'opposer collectivement à un ou plusieurs adversaires dans une activité motrice collective.
- Se déplacer avec aisance et efficacité dans l'espace aquatique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable:

(5) d'utiliser des outils de conditionnement physique, d'exécuter les étirements appropriés à chaque groupe musculaire, d'interpréter les signes physiologiques liés à l'effort et d'atteindre un niveau d'aptitude physique nécessaire à la future pratique professionnelle. (C6.2.)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Motricité générale
 - Condition Physique: Endurance, force, souplesse.
 - Activités motrices collectives: jeux sportifs et sports codifiés.
2. Motricité aquatique
 - Activités de survie.
 - Apprentissage des nages codifiées.

Démarches d'apprentissage

Cours exclusivement pratique avec des informations théoriques communiquées oralement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation du niveau d'aptitude physique lors de la première séance sous forme de pré-test.

Ouvrages de référence

- Caelen S. Vitesse de course et fréquence cardiaque, complémentarité des deux approches dans l'entraînement moderne. Revue de l'éducation physique, Vol 41, 2-3 2001, 51-59.
 - Benoist Ch. Stretching pour le sportif. Editions Amphora Novembre 2002
 - Girod Antoni Sport communication et pédagogie – La PNL pour un coaching efficace- Editions Amphora Octobre 2005
 - Harichaux P. et Medelli J. Test d'aptitude et test d'effort – Edition Chiron 2002
 - Cazorla G. et Leger L. Comment évaluer et développer vos capacités aérobies. Association Recherche et Evaluation en Activité Physique et en Sport BP 40. 33611 Cestas cedex 1993
 - De Gasquet B. Abdominaux – Arrêtez le massacre- Robert Jauze 2005
 - Delavier F. Guide des mouvements de musculation (Approche anatomique). Editions Vigot 2009
 - Kuypers E. et Pinna A. Initiation au Jogging et renforcement musculaire. CUFOCEP Juin 2006
 - Buchbauer J. et Steininger K. Techniques de renforcement musculaire en rééducation. Editions Maloine 2003
 - Waymel T. et Choque J. Etirement et renforcement musculaire. Editions Amphora, Mars 2005
 - Chadeville M. Natation - méthode d'entraînement pour tous. Editions Amphora, 2013
 - Pedroletti M. Les fondamentaux de la natation. Editions Amphora, 2013
-
- Billat V. "Entraînement pratique et scientifique à la course à pieds". Edition de Boeck - 2015
 - Sordello J. "La bible du Running" Edition Amphora. - 2015

Supports

Observatoire de la Santé du Hainaut "Pour la santé, 30 minutes par jour suffisent..." 2011.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est globale et intègre les quatre piliers de l'éducation physique.

- Test de coordination
- Test d'endurance musculaire (force)
- Test de natation/survie aquatique
- Participation au jogging Zatopek de Charleroi

La cote finale est une moyenne arithmétique sauf si l'étudiant est en échec dans 2 ou plus de 2 parties. Dans ce cas, la note sera =(moyenne évaluations - (le nombre de points inférieur à 10)).

Exemples :

14/20 (endurance) + 12/20 (coordination) + 8/20 (force) + 8/20 (natation) = 6,5/20

18/20 (endurance) + 16/20 (coordination) + 9/20 (force) + 8,5/20 (natation) = 10/20

Les barèmes seront communiqués lors des séances pratiques et/ou précisés via la plateforme connectED.

L'étudiant qui n'a pas présenté toutes les parties de l'évaluation sera coté PP (Pas Présenté) ou PR (cote de présence).

L'étudiant en échec (<10/20) doit représenter toutes les évaluations.

Intervenants : N. Draye, N. Declercq, B. Letroye

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp	100	Exp	100

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Avec plus de 20% d'absence (tous motifs confondus, sauf certificat de longue durée), l'étudiant est ajourné à la session ultérieure.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).